COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 avril 2006
(convocation du 14 avril 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Avril Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 30)
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CARTI Michel à M. COUTURIER Jean-Louis
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. CARTRON Françoise
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry
M. NEUVILLE Michel à M. LOTHAIRE Pierre
Mme. PARCELIER Muriel à M. MERCHERZ Jean
M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

POLE AMENAGEMENT URBAIN ET HABITAT
Direction des Déplacements urbains

DELIBERATION DU CONSEIL
SEANCE DU 28 avril 2006

N° **2006/0298**

Réseau tbc - Desserte de la foire internationale de Bordeaux
Mise en service d'une navette Quinconces / Parc des expositions
Convention de partenariat - Décision - Autorisation

Monsieur MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La liaison directe gare Saint-Jean / Parc des expositions par les transports en commun a été mise en place pour la première fois à l'occasion de la 76ème foire internationale de Bordeaux en 1996, puis reconduite chaque année depuis cette date.

Depuis la mise en service du tramway (lignes A, B, C) le trajet de cette navette s'effectue entre la place des Quinconces et le Parc des expositions.

Afin de limiter les démarches pour les visiteurs de la foire, cette desserte par les transports en commun est complétée par une convention de partenariat avec l'association « Congrès et expositions de Bordeaux » et la société Connex Bordeaux afin de proposer aux usagers une tarification globale.

Ces deux points sont détaillés ci-après :

1) MISE EN PLACE D'UNE NAVETTE FOIRE ENTRE LA PLACES DES QUINCONCES ET LE PARC DES EXPOSITIONS

Par délibération n° 2004/0138 en date du 20 février 2004, dans le cadre de l'avenant n° 5 au contrat de délégation de service public, le Conseil de Communauté a décidé l'évolution des services occasionnels mis en place sur le réseau communautaire de transports en commun.

Concernant la desserte de la foire internationale et en raison de la mise en service du tramway (lignes A, B, C) la navette foire circule désormais entre le Parc des expositions et la place des Quinconces. D'autre part, les usagers privilégieront ce mode de transports pour rejoindre le Parc des expositions via le centre de Bordeaux.

Cette navette foire équipée de véhicules articulés proposera :

- 61 allers-retours les jours ouvrables
- 70 allers-retours les samedis et jours fériés
- 10 allers-retours supplémentaires les jours de nocturne

2) CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX, L'ASSOCIATION « CONGRES ET EXPOSITIONS DE BORDEAUX » ET LA SOCIETE CONNEX BORDEAUX

Afin que la meilleure attractivité possible pour les transports en commun soit assurée à l'occasion de cette manifestation, un partenariat a été réalisé entre l'association « Congrès et expositions de Bordeaux », la société Connex Bordeaux et la Communauté urbaine de Bordeaux.

Le titre « ticket foire » est reconduit : il comprend une vente conjointe d'une entrée à la foire, d'un titre libre circulation une journée sur le réseau ainsi que l'entrée au parc relais.

Ce titre serait vendu 6,80 € (valeur d'entrée à la foire) dans les espaces commerciaux, sur les parcs relais et chez les dépositaires.

Par ailleurs, le 25 mai 2006 (jour férié) les espaces Saint-Jean et Quinconces seront ouverts pour permettre également la vente du « ticket foire ».

L'association « Congrès et expositions de Bordeaux » s'engage à mettre à la disposition de la société Connex Bordeaux un volume de 3000 entrées à la Foire (volume correspondant aux ventes constatées ces dernières années).

Les recettes des 3000 premières ventes du « ticket foire » sont totalement affectées aux recettes du réseau communautaire de transports en commun.

Les recettes supplémentaires sont affectées pour moitié aux recettes du réseau et pour moitié au comité des expositions.

En matière de communication, la société Connex Bordeaux prendra en charge l'ensemble des frais de communication liés à cette opération.

3) BILAN FINANCIER

La mise en place de la navette foire représente un coût de 26 000,00 € HT pour la Communauté urbaine de Bordeaux. La recette correspondante à la vente des titres « ticket foire » est estimée à 20 400,00 € HT environ.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **décider de la mise en place d'un titre spécifique dénommé « ticket foire »,**
- **autoriser Monsieur le Président à signer la convention s'y rapportant, dont le projet est ci-annexé.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 avril 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. PIERRE BRANA

REÇU EN PRÉFECTURE LE 10 MAI 2006